

Bachelier en 3D en temps réel

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél :

Fax :

Mail :

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Formats d'images: graphisme 2D			
Code	ARTR1B04TR	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Jean-Yves ARBOIT (jean-yves.arboit@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Compréhension des différents formats de fichiers d'image, de la logique de création d'assets à destination des moteurs temps réel.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 5 **Maîtriser le graphisme dans ses techniques imposées par la profession**

5.1 Gérer la production d'assets numériques sous toutes ses formes

Acquis d'apprentissage visés

- préparer des assets dans le bon format pour les moteurs temps réel

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ARTR1B04TRA Formats d'images: graphisme 2D

24 h / 2 C

Contenu

La lumière, l'œil, la couleur, aberration, profondeur de champ, fréquence, l'image numérique (historique de la camera obscura au smartphone), les formats d'image, conteneur et codecs, notion théorique de 3D, channels, méthodes de rendu, interopérabilité, théorie des shaders.

Démarches d'apprentissage

Cours ex-cathedra

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

Vidéos, schémas, images explicatives, démonstration de logiciels.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

cours en ligne, capsules vidéo

4. Modalités d'évaluation

Principe

inclus au jury POC (proof of competence)

Les notes de l'évaluation continue (travail journalier) seront évalués au jury POC et ne seront pas rattrapables en deuxième session.

Seuls 30% des points seront rejoués à l'examen en 2ème session

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	70				
Période d'évaluation	Exm	30			Exm	30

Evc = Évaluation continue, Exm = Examen mixte

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).